

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 95.00.681.001.1 DU 18 JANVIER 1995

Doseuses pondérales LBB modèles 2400 E et 2400 PE

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

FABRICANT

Société PETROCHIMAL, ZI, 76580 Le Trait (France).

OBJET

La présente décision complète les décisions n° 80.1.04.641.2.3 du 25 avril 1980 (1), n° 81.1.15.641.2.3 du 30 décembre 1981 (2), n° 83.1.04.641.2.3 du 13 avril 1983 (3) et n° 87.1.07.641.2.3 du 11 août 1987 (4).

CARACTERISTIQUES

Les doseuses pondérales LBB modèles 2400 E et 2400 PE faisant l'objet de la présente décision diffèrent des modèles approuvés par les décisions précitées par leur dispositif électronique de mesure et d'asservissement dont :

1) le dispositif indicateur numérique peut être l'un de ceux équipant les dispositifs électroniques de mesure et d'asservissement pour doseuses pondérales suivants :

- dispositif électronique de mesure et d'asservissement TELEMECANIQUE modèle ISP 7 50 F 5 approuvé par la décision n° 89.1.05.644.1.3 du 3 octobre 1989 (5),
- PRECIA modèle TANSI C approuvé par la décision n° 87.1.06.644.1.3 du 12 mai 1987 (6),
- PRECIA modèle MEGA 07 D approuvé par la décision n° 88.1.01.644.1.3 du 3 mai 1988 (7),
- PRECIA modèles X91.1B et X91.2B approuvés par la décision n° 92.00.683.001.1 du 21 février 1992 (8) ;

(1) Revue de Métrologie, avril 1980, page 357.

(2) Revue de Métrologie, décembre 1981, page 1072.

(3) Revue de Métrologie, juillet 1983, page 507.

(4) Revue de Métrologie, août 1987, page 889.

(5) Revue de Métrologie, octobre 1989, page 1284.

(6) Revue de Métrologie, juin 1987, page 593.

(7) Revue de Métrologie, mai 1988, page 479.

(8) Revue de Métrologie, février 1992, page 302.

2) le dispositif équilibreur et transducteur de charge est constitué par un capteur à jauges de contrainte pouvant être :

- de marque TELEMECANIQUE type SM1 PX faisant l'objet de l'autorisation d'établissement de fiches techniques n° 83.4.04.651.5.3 du 31 mai 1983,
- de marque TELEMECANIQUE type SF2 PX faisant l'objet de l'autorisation d'établissement de fiches techniques n° 89.4.07.651.6.3 du 21 décembre 1989,
- de marque ATEX type FA 6000 faisant l'objet de l'autorisation d'établissement de fiches techniques n° 85.4.01.651.6.3 du 5 avril 1985.

Les caractéristiques métrologiques restent identiques à celles figurant dans la décision d'approbation n° 87.1.07.641.2.3 du 11 août 1987 (4).

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification primitive des doseuses pondérales LBB modèles 2400 E et 2400 PE est effectuée en une phase au lieu d'installation.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision porte notamment le numéro et la date figurant dans le titre de celle-ci.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Haute-Normandie et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision a une durée de validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPHEUREMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

